

TROUVEZ **VOS SALARIÉS** PRÈS DE CHEZ VOUS !







aisne-actifs.com

DES OFFRES ✓ DES CANDIDATS

Un **service en ligne simple** et **gratuit** qui met en relation **les employeurs** qui recrutent avec **les profils adaptés** aux critères de compétences, de savoir-être et de proximité recherchés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

-  **Inscrivez-vous et activez votre compte** en quelques clics,
-  **Consultez les CV et géolocalisez les profils** qui correspondent à vos critères,
-  **Déposez une offre d'emploi** en sélectionnant les critères recherchés,
-  **Recevez des candidatures spontanées.**

Vous avez trouvé le candidat qui correspond à vos besoins ? Vous pouvez entrer directement **en contact avec lui par mail ou par SMS.**

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- 1. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE** **aisne-actifs.com**
- 2. INSCRIVEZ-VOUS AVEC VOTRE NUMÉRO DE SIRET**, rubrique « Vous recrutez ? »
(Les coordonnées de votre entreprise sont déjà préenregistrées).

DISPOSITIFS ET AIDES FINANCIÈRES DU DÉPARTEMENT

En employant un candidat via **aisne-actifs.com**, vous pouvez également bénéficier des dispositifs suivants :

- ✓ **LE CONTRAT INITIATIVE EMPLOI**
Le CIE permet à l'entreprise qui embauche de percevoir une aide mensuelle de 500 € environ (88% du RSA), versée par le Département, dans la limite de 12 mois maximum (CDD ou CDI).
- ✓ **LES CLAUSES D'INSERTION**
Toute embauche d'un salarié via la plateforme aisne-actifs.com vous permet de répondre aux obligations fixées dans le cadre des marchés clausés.

D'autres dispositifs sont également mobilisables : PEC (Parcours Emploi Compétence), CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi), Emplois Francs...



**UN PROBLÈME ?
UNE QUESTION ?**

Appelez-nous au **03 23 24 89 00**
(de 9h à 18h du lundi au vendredi)
aisne-actifs-employeur@aisne.fr